

POUR LES COLLÈGES,
LE DÉPARTEMENT AGIT !



**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT



DOSSIER DE PRESSE

VIDÉOPROTECTION DANS LES COLLÈGES

MARDI 17 JUIN 2025

CNIL.


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

VIDÉOPROTECTION DANS LES COLLÈGES

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, Mathilde Chalumeau, vice-présidente en charge des collèges ont exposé, ce mardi 17 juin au collège Louis Aragon de Châtenoy-le-Royal, le déploiement et la mise en service de la vidéoprotection dans les 51 collèges publics de Saône-et-Loire.

La sécurisation des collèges est une priorité départementale depuis le premier mandat du président André Accary et de sa majorité. La sécurisation des collèges représente aujourd'hui un investissement de 13,6M€. Et se décline en plusieurs phases :

- **L'installation d'alertes sonores** en cas d'intrusion violente ou d'incident grave
- **La sécurisation des accès extérieurs** avec des aménagements et des compléments d'équipements tels que des automatisations et des visiophones
➔ **Coût : 1,1 M€**
- **La gestion automatisée des contrôles d'accès** avec fermeture de tous les accès des bâtiments depuis l'extérieur
➔ **Coût : 5,7 M€**

Aujourd'hui, c'est la phase de l'installation de systèmes anti-intrusion et de vidéoprotection, pour disposer des images d'intrusion en cas de vols ou de dégradations, qui est en cours de déploiement dans les 51 collèges publics de Saône-et-Loire. La mise en service sera effective dans les 30 premiers collèges équipés le 11 juillet 2025.

Pour ces installations de vidéoprotection, chaque collège a été consulté afin de choisir entre trois dispositifs

Choix 1 pour 5 collèges : installation de caméras dans les espaces extérieurs et aux abords **avec fonctionnement en dehors des périodes d'activités**

Choix 2 pour 31 collèges : installation de caméras dans les espaces extérieurs et aux abords, des couloirs et escaliers, **avec fonctionnement en dehors des périodes d'activités**

Choix 3 pour 12 collèges : installation de caméras dans les espaces extérieurs et aux abords, des couloirs et escaliers, **avec fonctionnement permanent.**

Le collège du Creusot Centre, les cités scolaires de Digoïn et Louhans ne se sont pas positionnés (les deux dernières en raison de leur lien avec la Région, qui nécessite une convention avec le Département).



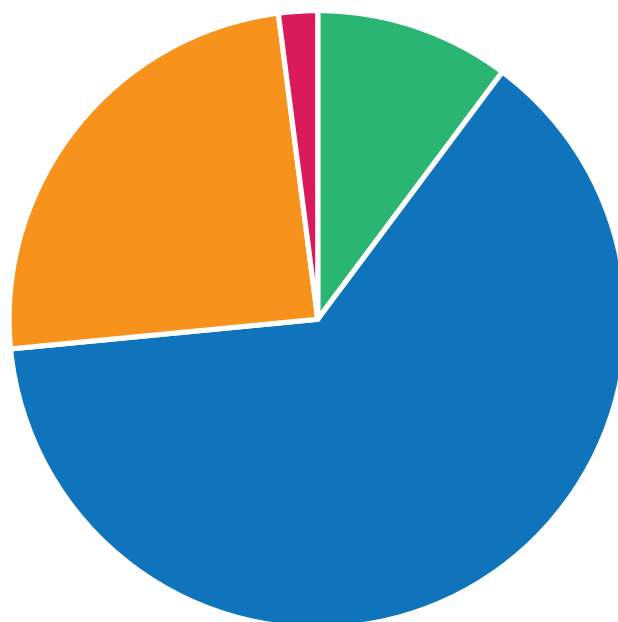
À ce jour, 30 collèges sont équipés et seront tous opérationnels le 11 juillet 2025 : **Autun Le Vallon**, Chalon-sur-Saône Jean Vilar, **Gueugnon Jorge Semprun**, Chatenoy-le-royal Louis Aragon, **Chalon-sur-Saône Robert Doisneau**, Chalon-sur-Saône Camille Chevalier, **Epinac Hubert Reeves**, Montcenis les Epontots, **Chagny Louise Michel**, Etang-sur-Arroux Claude Gabriel Bouthière, **Montchanin Anne Frank**, Buxy La Varandaine, **Chalon-sur-Saône Jacques Prévert**, Bourbon-Lancy Ferdinand Sarrien, **Charolles Guillaume des Autels**, Génelard Jules Ferry, **Paray-le-Monial René Cassin**, Saint-Vallier Nicolas Copernic, **Macôn Bréart**, Macôn Schuman, **Cuiseaux Roger Boyer**, Pierre-de-Bresse Pierre Vaux, **Verdun-sur-le-Doubs Les 3 rivières**, Saint-Germain-du-Plain Les Chênes rouges, **Saint-Martin-en-Bresse Olivier De la Marche**, Marcigny Jean Moulin, **La Clayette Les Bruyères**, Matour Saint-Cyr, **Tournus En Bagatelle**, Sennecey-le-Grand David Niepce.

Les 21 collèges restants seront équipés de vidéoprotection ;

- pour 16 d'entre eux à compter de la rentrée 2025.
- pour les 5 autres en parallèle de leur restructuration globale.

Cette opportunité d'installer la vidéo protection sera également proposée aux collèges privés.

➡ **Coût prévisionnel global : 6,4 M€**
(3,7 M€ pour les 30 premiers collèges)



Choix 1

Installation de caméras dans les espaces extérieurs et aux abords avec fonctionnement en dehors des périodes d'activités dans les collèges de Chauffailles, Cuillery, Épinac, Gueugnon et Saint-Germain-du-Bois.

Choix 2

Installation de caméras dans les espaces extérieurs et aux abords, des couloirs et escaliers, avec fonctionnement en dehors des périodes d'activités dans les collèges de Bourbon-Lancy, Buxy, Chagny, Charolles, Châtenoy, Cluny, Couches, Etang-sur-Arroux, Givry, La Clayette, Lugny, Marcigny, Matour, Montceau-les-Mines, Montcenis, Montchanin, Paray-le-Monial, Pierre-de-Bresse, Saint-Gengoux-le-National, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Marcel, Saint-Martin-en-Bresse, Saint-Vallier, Sanvignes-les-Mines,

Sennecey-le-Grand, Tournus, Chalon-sur-Saône (C. Chevalier et J. Prévert), Mâcon (Bréart, Pasteur et Saint-Exupéry)

Choix 3

Installation de caméras dans les espaces extérieurs et aux abords, des couloirs et escaliers, avec fonctionnement permanent dans les collèges d'Autun (La Chataigneraie et Le Vallon), de Chalon-sur-Saône (R. Doisneau et J. Vilar), Cuiseaux, Génelard, La Chapelle-de-Guinchay, Le Creusot (Croix-Menée), Mâcon (Schuman), Montceau-les-Mines (Saint-Exupéry), Saint-Rémy, Verdun-sur-le-Doubs.

Sans réponse

Le Creusot collège Centre, les cités scolaires de Digoïn et Louhans



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Edwige Labruyère
Hôtel du Département
Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr